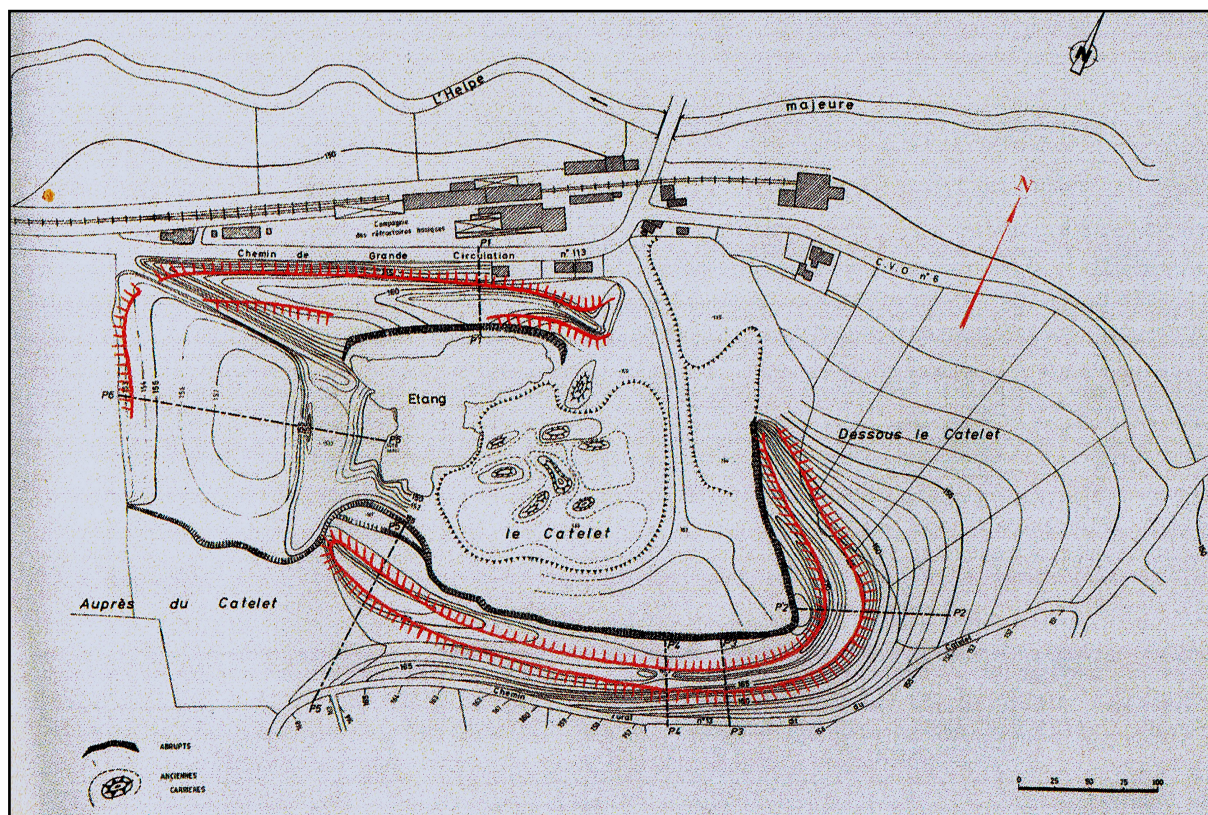


# QUELS QUARTIERS D'HIVER ?



*Plan de l'oppidum nervien de Flaumont (59), à l'entrée des Ardennes*

*(Relevé G.Lefranc)*

**E**n campagne active durant le printemps et l'été, les légions romaines ne restent pas pour autant inertes en hiver : dans les zones d'occupation choisies elles maintiennent la pression par leur présence, surveillent la population, sont à l'écoute d'éventuelles velléités de révolte et facilitent même le commerce romain...(1)

**Des camps situés dans un rayon  
de 150 kilomètres**

Ces détachements sont cantonnés en quartiers semi-permanents, plus vastes que les camps d'étape et situés près d'axes de communication et de points d'approvisionnement indigènes : lors de la guerre des Gaules, huit hivernages ont eu lieu. Parfois avec des conflits, à l'instar comme on l'a déjà vu de la violente attaque du camp de Servius Galba, établi en -57 / -56 chez les Vérages, dans le

Valais actuel, assaut qui a finalement conduit le légat à migrer un peu plus loin, en Savoie, chez les Allobroges (*B.G.III.6*). Compte tenu du niveau de résistance élevé de certains peuples, la répartition de ces camps d'hiver est en général fonction de ces menaces avec, il faut le souligner, une prédilection pour la Belgique : comme durant l'hiver -55 / -54, où pratiquement toute l'armée est affectée dans cette zone en vue d'éviter que ne se constituent des coalitions internes mais aussi d'éventuelles alliances avec les Germains (*B.G.IV.38*). Il en va ainsi pour l'hiver -54 / -53 (*B.G.V.24*), durant lequel César finit par rester en Belgique avec sept légions et cinq cohortes, de l'hiver -53 / -52, quand il laisse deux légions chez les Trévires (*B.G.VI.44*), puis en -52 / -51 avec une légion chez les Rèmes pour les protéger des Bellovaques (*B.G.VII.90*), ou en -51 / -50 à *Nemetocenna*, chez les Atrébates, avec quatre légions et le légat Marc Antoine, qu'il rejoint ensuite pour y passer un second et dernier hiver (*B.G.VIII.46*), et enfin en -50, avec quatre légions et le légat Caius Trebonius afin, encore et toujours, de «*..contenir les Belges, les plus courageux des peuples, par la présence des troupes..*» (*B.G.VIII.54*).

**Toutes ces implantations hivernales, auxquelles il faut bien sûr ajouter les multiples sites d'étape liés aux nombreuses opérations effectuées à la belle saison, suggèrent que ces régions septentrionales recèlent un nombre très important de gisements militaires césariens qui, pour la presque totalité, nous sont encore inconnus.** Leur localisation, ici comme ailleurs, se heurte à l'insuffisance des données des textes, au peu de traces laissées au sol, à la présence de couvertures boisées, à l'urbanisation accélérée des surfaces ou encore à la faiblesse des moyens mis en oeuvre, notamment en matière de prospection aérienne. Ces difficultés, qui peuvent paraître dissuasives, ne devraient pourtant pas freiner le nécessaire enrichissement de notre patrimoine archéologique national, en particulier celui relevant de l'Antiquité, qui dans le cas présent concerne une phase importante de notre histoire. C'est la raison pour laquelle toute opportunité d'établir un complément d'inventaire de nos sites doit être saisie, notamment lorsque les sources historiques proposent des espaces d'investigation encourageants pour de nouvelles recherches. Pour la guerre des Gaules, l'occasion se présente avec le cas spécifique de l'hiver -54 / -53, qui livre un volume inhabituel d'indications : indications de distance, de temps et de géographie. Une analyse de ces éléments ouvre en effet quelques perspectives d'études propres non pas à certifier obligatoirement des lieux de cantonnement, mais à tenter au moins de circonscrire des zones de probabilité pouvant orienter de futures démarches d'identification, aériennes, ou tout simplement à l'aide de couvertures satellitaires, Google Earth, IGN ou autres. Dans ce délicat exercice, où les paramètres sont nombreux, l'épisode de -54 fait précisément l'objet ici d'une tentative de « déchiffrement » qui entend notamment fournir des pistes d'itinéraires et de localisations qui paraîtront sans doute parfois fastidieuses au lecteur mais dont l'inventaire peut renouveler le champ de réflexion sur des sujets aujourd'hui un peu marginalisés. Pour y parvenir, c'est donc au plus près du récit qu'il a fallu suivre les différents mouvements militaires romains, mouvements qui pour César traduisent cette année là l'une des séquences les plus critiques de sa campagne en Gaule.

Tout commence en effet au retour de sa seconde incursion en Bretagne, lorsqu'il accoste à *Portus Itius* et se rend chez les Ambiens à *Samarobriva* afin d'y tenir l'assemblée générale de la Gaule, réunion annuelle des représentants d'une aristocratie gauloise en grande partie sous son contrôle (*B.G.V.24*).<sup>(2)</sup> C'est probablement au cours de cette assemblée, sur la base des informations qu'il reçoit des Gaulois sur leurs faibles récoltes, consécutives à une période particulièrement sévère de sécheresse <sup>(3)</sup>, qu'il décide pour des raisons de ravitaillement de faire hiverner ses légions dans un plus grand nombre de cités. Des huit légions et cinq cohortes, une légion sera envoyée chez les Morins sous le commandement du légat Caius Fabius, une autre chez les Nerviens sous l'autorité de Quintus Cicéron, une autre encore chez les Rèmes, à la frontière du territoire trévire sous les ordres de Titus Labienus. Les trois autres seront affectées dans le « *Belgium* » sous la responsabilité du questeur Marcus Crassus et des légats Munatius Plancus <sup>(4)</sup> et Caius Trebonius, une légion et cinq cohortes étant placées chez les Eburons avec les légats Quintus Titurius Sabinus et Aurunculeius Cotta. Une dernière légion est envoyée chez les Esviens (Orne), dans une zone réputée plus calme, sous la conduite du légat Lucius Roscius (*B.G.V.24*). Hormis celle-ci, les autres légions sont selon le proconsul comprises dans un rayon de 100 miles romains (150 km).<sup>(5)</sup>

## Au centre du dispositif : le camp de Cicéron, près de Beaumont ?

Deux semaines après cette installation, à l'instigation des Trévires, le camp situé en pays éburon se voit assiégé. Une menace qui s'étend par la suite à d'autres retranchements : celui de Cicéron chez les Nerviens et celui de Labienus, pressé par les Trévires, dans un lieu situé à la limite des Ardennes, chez les Rèmes (*B.G.V. 39.47*). Dans un premier temps, les 15 cohortes de Sabinus et Cotta sont vaincues par les Eburons d'Ambiorix, tandis que la légion de Cicéron défend difficilement son quartier (*voir notamment la partie « Les sièges »*) face à des troupes renforcées par des contingents nerviens et atuatuques (*B.G.V.38*). Ceux-ci, après plusieurs assauts assortis de pourparlers infructueux, établissent alors autour du camp romain un rempart accompagné d'un fossé.<sup>(6)</sup> Avec l'aide de prisonniers romains, ils complètent ensuite ce dispositif par la construction d'engins de siège : tours mobiles et autres tortues (*B.G.V.42*). Le camp romain est partiellement incendié par des billes d'argile rougies au feu lancées sur les bâtiments en bois et toits de chaume qui, dans les camps d'hiver, remplacent les tentes de cuir.<sup>(7)</sup> Après que Cicéron ait réussi à prévenir César grâce à un esclave nervien, celui-ci va enclencher tout un processus d'intervention pour tirer d'affaire son lieutenant, un processus dont le nombre de détails fournis ouvre précisément la voie à une approche de délimitation globale des cantonnements. Une fois le message reçu, vers la « *troisième heure* » <sup>(8)</sup> aux environs de *Samarobriva*, le général en chef envoie rapidement des messagers à trois de ses légats : à Crassus, chez les Bellovaques, à 25 miles, peut-être près de l'*oppidum* de Vendeuil - Caply dans

l'Oise (9), pour qu'il gagne dans la nuit *Samarobriva* et veille sur les bagages de l'armée ainsi que sur les otages, à Fabius, chez les Morins, afin qu'il le rejoigne sur la route en Atrébatie, puis à Labienus chez les Rèmes, pour qu'il place sa légion, « *s'il le peut* », à la frontière du territoire nervien (*B.G.V.46*). César, quittant *Samarobriva*, parcourt alors 20 miles, puis est rejoint par Fabius en Atrébatie: sa première étape concerne l'Ambianie, la suivante, de facto l'Atrébatie, compte tenu des frontières, où il reçoit probablement la réponse de Labienus (10) sur l'impossibilité de sortir de son retranchement compte tenu de la présence proche d'une troupe trévière (*B.G.V.47*). Le fait que Fabius le rejoigne « *sans trop de retard* » implique que son camp chez les Morins, à deux jours du point de rendez vous, (vers Arras ?) n'était pas très éloigné d'une ligne Théroouanne (62) - Cassel (59), entre 40 et 50 miles de distance. Le point de rencontre avec la légion de César, que certains auteurs situent sur l'axe gallo-romain Bapaume - Cambrai, semblerait donc ici se trouver un peu plus à l'ouest, cette dernière voie n'étant par ailleurs signalée que très tardivement dans la cartographie antique (après le +IV<sup>e</sup> siècle) par rapport à nombre de ses homologues proches, induisant ainsi un doute (*voir la partie « L'énigme du Sabis »*) sur l'existence d'un axe celte important dans cette zone.(11) Comme pour l'itinéraire suivi en -57 (12), on émettra ici l'hypothèse d'un trajet « Amiens - Arras » suivi donc des environs de *Samarobriva* vers *Nemetocenna* (ou *Nemetacum*), capitale des Atrébates, via Ribémont-sur-Ancre (80) et Albert (80), accessoirement par Thièvres (80), à l'écart de l'ancienne forêt d'Arrouaise, prolongement des Ardennes au sud du Cambrésis (13), puis des vallées marécageuses du cours supérieur de l'Escaut et de la Sensée. Une zone où il faut également noter une densité très faible en monnaies nerviennes (14) supposant une occupation et une activité plus fortes au nord de la Sensée et de la Selle. A partir des environs d'Arras et pour rejoindre l'Est, un contournement de la Scarpe et de la Sensée, avec une troisième station peu après Douai, pourrait ainsi, avec toutes les réserves requises, correspondre à la route empruntée par César. (15) Avec ses deux légions, on peut vraisemblablement envisager qu'il pénètre en Nervie durant son quatrième jour de marche et après au moins 80 miles parcourus depuis *Samarobriva* si l'on retient le rythme initial de 20 miles par jour. Cette distance, dans cette hypothèse, le placerait in fine sur l'Escaut, vers Valenciennes (59), soit effectivement aux portes de la Nervie. Lors de cette halte, il charge un « *cavalier gaulois* » (16) de porter un message à Cicéron. Ce cavalier, parti vraisemblablement le jour même de l'arrivée de César, a pu parcourir une distance dans l'après midi et en soirée qui l'aurait conduit un peu avant la frontière est de la Nervie, située à environ 70 km de l'Escaut.(17) Soit pour celui-ci une durée de chevauchée d'au moins 7 heures sur une soixantaine de kilomètres (environ 40miles). Selon le texte, le message reste accroché deux jours sur une lance fixée dans une des tours du camp assiégé et ce n'est qu'au troisième jour qu'elle sera découverte, peu avant que la fumée des incendies des habitations et corps d'exploitation provoqués par les cavaliers du proconsul ne soit aperçue au loin (*B.G.V.48*). Ces trois jours de progression des secours en Nervie témoigneraient alors d'un rythme de marche particulièrement faible, contrastant avec l'approche initiale. Les deux légions romaines, pourraient dans ce cas avoir suivi une cadence



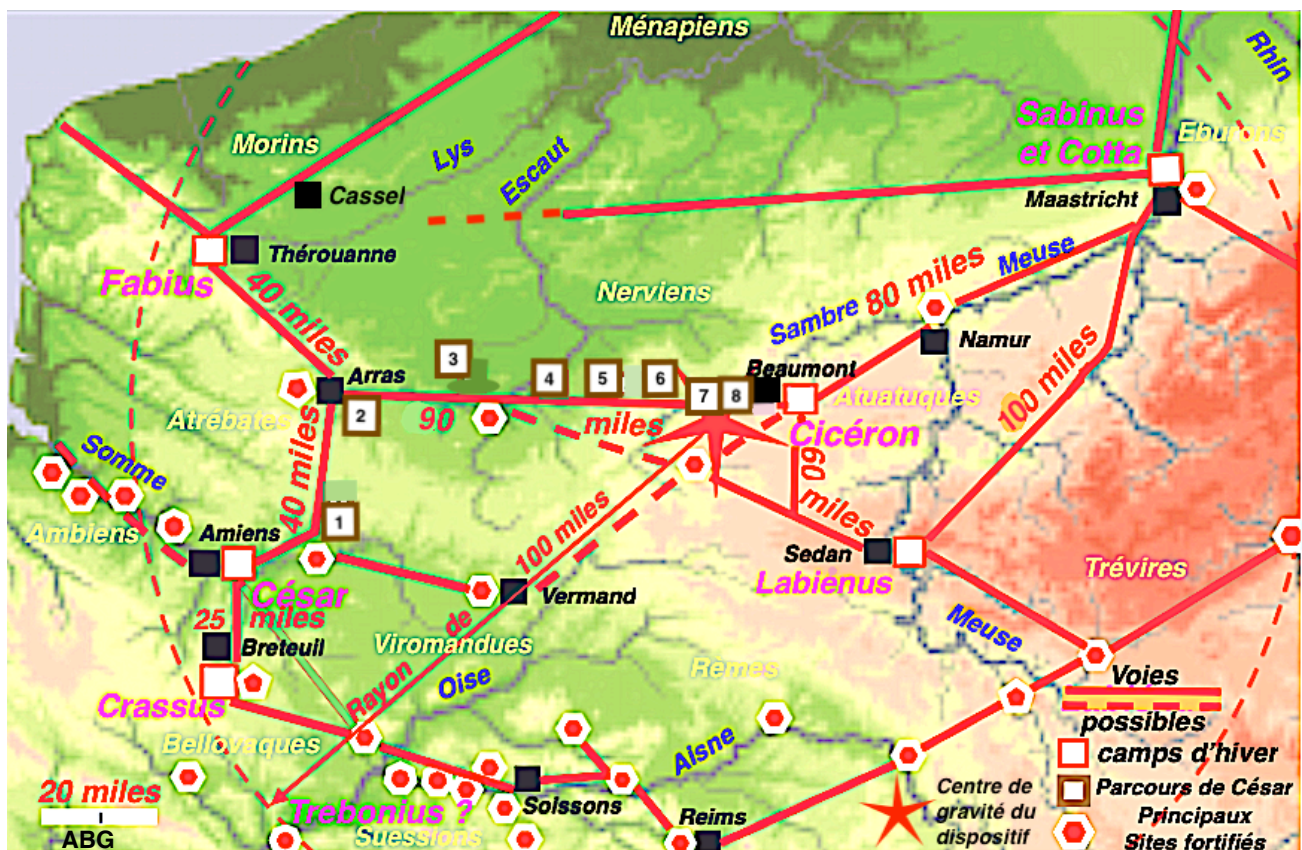
quotidienne de l'ordre d'une dizaine de miles, sur les 3/4 du parcours, ce qui les aurait conduit lors du troisième jour un peu avant Beaumont (B). Cette allure pourrait peut être trouver une explication par une volonté de ménager les hommes à l'approche du combat ou, d'après un commentaire de Dion Cassius, d'éviter d'alerter prématurément l'ennemi en manoeuvrant la nuit,(18) probablement alors sur de plus petites distances. A ce stade, après vraisemblablement sept jours de marche depuis *Samarobriva* et un peu plus de 100 miles effectués, César reçoit vers minuit un nouveau message de Cicéron dans lequel il l'informe que l'armée de siège, 60 000 hommes selon le récit (*B.G.V.49*), se retourne contre lui. Une armée qui le lendemain est déjà positionnée sur sa route après qu'il ait effectué quatre miles. Un nouveau camp est alors installé face à une « *grande vallée traversée par un ruisseau* » le long de laquelle il envoie ses éclaireurs reconnaître le meilleur franchissement possible pour son corps de 7 000 hommes (*B.G.V.49*).<sup>(19)</sup> Au sud de la Sambre, la vallée très encaissée de la Thure, vers les Ardennes, pourrait convenir, peut-être aux environs de Cousolre ? La victoire acquise <sup>(20)</sup>, le détachement romain évite d'engager une poursuite dans les bois et marais proches et rejoint Cicéron « *dans la journée* », à savoir dans le présent schéma de marche journalier, un peu au delà de Beaumont (B), à priori neuf jours en tout après son départ de la Somme et sur une distance totale pouvant être estimée ici à environ 130 miles (*B.G.V.52*).<sup>(21)</sup>



***Une des hypothèses de localisation d'un camp de marche de -54 sur le versant ouest de la vallée encaissée de La Thure à Cousolre dans l'Avesnois : lieu-dit « Le Croupe »***

## Sabinus et Cotta à Maastricht ? Labienus vers Sedan ?

Plus à l'est, deux autres camps installés au nord et au sud des Ardennes actuelles sont pour le premier celui des légats Sabinus et Cotta, situé en pays éburon à *Atuatuca*, « *castellum* » placé « à peu près au centre de leur pays » (B.G.VI.32), à « 50 miles du camp de Cicéron » et « un peu plus loin » par rapport au second, celui de Labienus. (B.G.V.27), implanté « chez les Rèmes à la frontière des Trévires » (B.G.V.24). La localisation du premier, chez les Eburons, est étroitement liée à l'emplacement du site d'*Atuatuca*, qui pour les historiens est assimilé, sans preuve formelle pour l'instant, à l'actuelle ville de Tongres (B).(22) Le problème qui se pose alors est que la distance indiquée de « 50 miles » (75 km) qui séparerait un camp situé à Tongres de celui de Cicéron ne mène qu'à l'est de Charleroi et en dehors du territoire nervien. Il en va de même avec la mention « un peu plus loin » qui concerne la distance entre ce retranchement d'*Atuatuca* et celui de Labienus dont on sait qu'il se place plus au sud, à la frontière des Trévires et des Rèmes : « un peu plus loin » pouvant signifier un ordre de grandeur de 60 miles, dans ce cas, aussi la distance est trop courte par rapport à cette frontière.



**Hypothèse d'implantation des camps d'hiver en -54/-53 et projection d'une amorce de réseau routier principal en rapport avec les mouvements césariens en Belgique dont celui de -54, de la vallée de la Somme à l'orée des Ardennes vers Beaumont (B)**



Ici, en dehors d'une erreur toujours possible du texte, la réponse réside peut-être dans l'explication livrée par Camille Jullian.(23) Ces distances étant extraites directement du discours des Eburons, elles correspondraient en fait selon lui à des lieues gauloises et non à des miles romains, ce qui prolongerait d'autant les écarts entre les camps. Une lieue gauloise s'établissant à 2450 m +/- 50 m (24), les « 50 miles » correspondraient non plus à 75 km mais à 120 km pour la distance « *Atuatuca* / Cicéron » et à 120/150 km pour la distance *Atuatuca* / Labienus, ce qui représente en miles romains respectivement 80 miles et 90 à 100 miles. Si l'on retient par ailleurs les propos du légat Sabinus, qui signale que ces quartiers peuvent être rejoints en deux, voire trois jours (25), l'ordre de grandeur des écarts reste plausible. **En considérant pour ces raisons de limites de frontières orientales que le camp de Cicéron ne peut être au delà d'un parcours de 130 miles de *Samarobriva*, à priori aux environs de Beaumont, le trajet menant d'*Atuatuca* à ce camp, via Namur, aboutirait alors cette fois à retenir la ville de Maastricht (P-B) comme point de départ et non plus Tongres.** En outre, le report des 90 à 100 miles de Maastricht vers le quartier de Labienus, via Marchen-Famenne(B) conduirait à fixer celui-ci aux environs de Sedan (08) (26). La dernière distance « *d'environ 60 miles* » (B.G.V.53) séparant ce dernier camp de celui de Cicéron serait corroborée par un parcours Charleville (08) - Auvillers (08) - Chimay (B) vers une zone située un peu à l'est de Beaumont, entre cette ville et la vallée de l'Eau d'Heure. Cette tentative de triangulation, qui est cohérente en termes de trajets resterait en outre en adéquation avec le « *rayon de 100 miles* » embrassant l'ensemble des retranchements. Demeure ensuite, mis à part le camp de Crassus (vers Vendeuil - Caply ?), le cas des deux autres camps « *situés dans le Belgium* » (27), l'un, celui du légat Plancus, éphémère, l'autre, du légat Trébonius, qui n'a pu être mobilisé pour sauver Cicéron, « *le reste de l'armée étant un peu plus éloigné* » (B.G.V.46). Si l'on applique l'aire d'implantation des « *100 miles* » de rayon à ces deux retranchements, ceux-ci ont pu avoir été établis à l'est du territoire bellovaque (près de l'*oppidum* de Gournay-sur-Aronde dans l'Oise ?), ou à l'ouest de celui des Suessions.

**Que retenir alors d'essentiel au terme de cette approche de localisation des camps d'hiver de la campagne de -54 ?** D'abord une sorte de « portrait robot » du vaste théâtre d'opération qui, à des degrés différents, a impliqué en Belgique pas moins de six légions et cinq cohortes avec, comme élément moteur, les deux légions conduites par César et, en arrière-plan, un réseau routier dont on constate l'efficacité au travers des différents déplacements. Oblitéré par son successeur gallo-romain, ce réseau nous échappe largement mais quelques grands axes peuvent en émerger, notamment grâce à la présence de sites fortifiés et à un degré moindre de certains sites ouverts. **Car l'aisance avec laquelle les troupes de César ont pu évoluer dès le début de la conquête, de *Durocortorum* (Reims) vers *Bibrax* (Saint Thomas) ou de *Durocortorum* à *Bratuspantium* (Gournay-sur-Aronde ?, Vendeuil ?) en passant par *Noviodunum* (Pommiers) , atteste bien que ces grands lieux fortifiés en plaine étaient parfaitement reliés par des voies suffisamment larges et praticables, permettant le passage des**

**vastes concentrations de guerriers gaulois, mais aussi de n'importe quelle autre armée ennemie, dont bien sûr celle, considérable, que pouvait représenter l'armée romaine.** Ainsi pour cet épisode de -54, lorsque César quitte *Samarobriva* et se dirige vers la Nervie, on a vu que l'hypothèse d'une route suivie depuis les environs d'Amiens vers l'important site de Ribémont-sur-Ancre et la zone d'Arras, comprenant le principal *oppidum* atrébate à Etrun (62) (*Nemetocenna?*), est tout à fait envisageable avec un premier prolongement vers le littoral, (Thérouanne ? Cassel ?) et le port de *Portus Itius*, puis un second, vers l'est, le long de la Sensée et de l'*oppidum* nervien d'Etrun (59), en direction de la future ville de Bavai, dont l'emplacement, exempt d'antériorité urbaine celte, était peut-être déjà sur, ou proche, d'un axe gaulois gagnant le site fortifié de Thuin (B) sur les bords de la Sambre, puis, le long de cette rivière jusque Namur, la Meuse, *Atuatuca* et au delà jusqu'au Rhin. De cette voie « descendaient » sans doute au moins deux axes traversant le massif des Ardennes, l'un provenant de Thuin (B), l'autre de Maastricht (ou avec plus de réserve de Tongres ?) en direction d'un autre grand axe est / ouest qui, de l'*oppidum* principal du Titelberg (L) chez les Trévires joignait vers l'ouest le camp de Labienus (vers Sedan ?) et plus loin en Nervie les *oppida* successifs de Flaumont, d'Etrun-sur-Escaut et atrébate, d'Etrun. Un grand axe transversal donnant un accès méridional, via le site de Flaumont, aux chefs-lieux des Viromandues et des Ambiens, et septentrional, en direction du site fortifié de Namur en croisant l'itinéraire Thuin/axe Titelberg/Amiens.(28) De telles hypothèses ne constituent bien entendu qu'une vision schématique et sans doute aussi encore bien loin d'une réalité beaucoup plus forte mais hélas irrémédiablement insaisissable. Sur ce sujet, on retiendra la conclusion prudente d'un archéologue, spécialiste des voies antiques du Nord de la France, Pierre Leman : « *Il y a eu des routes de l'époque gauloise, ne serait-ce que pour desservir les oppida, mais en l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de reconstituer un réseau routier de cette époque, hormis quelques tronçons ici et là.* ».(29) Dans ce contexte, on comprend mieux la signification de l'espace défini par César concernant le critère des « 100 miles » de rayon, revendiquant ainsi une garantie d'intervention rapide sachant les événements qui suivront au sein de cette aire. Une aire où quelques camps sont situés en périphérie, notamment en Picardie, terres riches qui confirment la nécessité cette année là de répondre à la pénurie en blé de l'armée. D'autres installations ont fait l'objet de choix plus stratégiques, comme le positionnement avancé, et en définitive trop éloigné, de trois contingents romains placés volontairement, à l'instar du quartier de Labienus, à la lisière d'une région turbulente, animée par des Trévires toujours désireux d'en découdre.

**Une telle dispersion n'a pu que donner des idées subversives aux Belges tant l'occasion était belle de mener une action conjuguée en dehors de la saison de guerre et en l'absence supposée de César, peut être déjà engagé sur la route de l'Italie.(30) En définitive, la décision de répartir largement les légions tout en opérant une surveillance militaire aussi fractionnée sur les flancs du massif ardennais aura failli ici être fatale à près de la moitié de l'armée des Gaules...**



## NOTES

- (1) C'est le cas lors de l'hiver -57/-56 avec l'installation dans les Alpes du camp d'hiver du légat Galba, chargé avec la 12<sup>e</sup> légion de faciliter le passage de marchands romains sur ce que César appelle « *la route des Alpes* ». (voir la partie « *Portus Itius : port fantôme...* »).
- (2) Comme on l'a déjà dit, ces réunions, sur lesquelles César ne s'étend pas, lui permettent de nommer, destituer ou arbitrer en confirmant et récompensant les chefs loyaux à sa personne au détriment de ceux qui sont présumés hostiles à Rome. Devenu le maître absolu de ces assemblées, il oriente ainsi régulièrement l'administration des cités avec le souci de limiter les risques de rébellion et de consolider avec le temps un pouvoir politique dont l'influence allège d'autant la charge d'intervention militaire.
- (3) Des études climatologiques, dendrochronologiques et polliniques ont confirmé que l'année -54 avait connu une sécheresse particulièrement forte, avec des répercussions agricoles sur les années suivantes, favorisant selon les chercheurs les révoltes contre l'occupant, notamment en raison des privations et des exigences renforcées des Romains, autant de pressions qui auraient contribué, en -53 / -52, à soutenir plus encore le mouvement initié par Vercingétorix. Alain Deyber - Vercingétorix, chef de guerre - Lemme *edit* - 2017 - p.24.
- (4) Cette légion quittera le *Belgium* très rapidement pour hiverner dans le pays des Carnutes, au bord de la défection suite à l'assassinat de son roi Tasgetios, mis en place par le proconsul en -56.
- (5) « *milibus passuum centum continebantur* », (B.G.V.24), parfois traduit aussi par n'étant « *pas éloignées de plus de 100 miles les unes des autres* ». Le positionnement de ces quartiers, de ce qui ressort de la présente tentative de projection sur notre carte, est compris au sein d'un espace de 150 km de rayon où chaque légion peut en fait espérer recevoir le secours direct d'au moins deux légions situées à moins de 100 miles. A noter encore que le centre de gravité de cette zone étendue est situé dans l'Avesnois, non loin d'ailleurs du futur carrefour stratégique gallo-romain de Bavai.
- (6) (voir la partie « *Les sièges* »).
- (7) Le siège aurait duré un peu plus de deux semaines : sept jours clairement indiqués (B.G.V.43), auxquels il faut ajouter quelques jours précédant l'envoi du cavalier à *Samarobriva* et les huit jours de marche jusqu'à la levée du siège.
- (8) Peu avant le coucher du soleil.
- (9) Dans cette zone, deux sites militaires romains ont été identifiés : l'un près de Vendeuil-Caply (60), d'une douzaine d'hectares, dont pour l'instant l'élément le plus ancien date d'Auguste, l'autre, 8 km plus au nord, de 15 hectares, à Folleville (60) pour lequel un fragment d'amphore signale, pour l'instant, la même époque d'occupation. Roger Agache - Détection aérienne de vestiges protohistoriques gallo-romains et médiévaux - Amiens - 1970 - p.43. (voir la partie « *Le camp romain* »).
- (10) Le camp de Labienus se situant à près de 200 km à l'est d'une ligne Amiens/Arras, le trajet d'un cavalier sur cette distance de 400 km aller et retour, recourant forcément à des relais de chevaux, n'est pas inférieur à une quarantaine d'heures. A ce stade des événements, César pourrait avoir reçu la lettre de Labienus lors d'un de ses deux arrêts probables en Atrébatie, vers Arras ou dans la région de Douai au plus tard dans l'hypothèse de l'itinéraire passant au nord de la Sensée.
- (11) Cette liaison Amiens/Cambrai est effectivement absente de l'itinéraire d'Antonin (fin+ III<sup>e</sup> siècle) tout autant que de la table de Peutinger, copie au XIII<sup>e</sup> siècle d'une carte de l'Empire romain, découverte au XV<sup>e</sup> siècle et dont la rédaction définitive est datée de +365.
- (12) Voir la partie « l'énigme du *Sabis* ».
- (13) Arrouaise, dont le nom subsiste au travers de toponymes tels que Mesnil-en-Arrouaise (80) au sud de Bapaume (62). (voir la partie « *A la recherche de la Nervie* »)
- (14) Voir à ce sujet les cartes de répartition des monnaies nerviennes (partie « *A la recherche de la Nervie* »)
- (15) La présence des deux seuls *oppida* nerviens aux frontières mêmes de leur territoire, Estrun (59) au sud-ouest, dans le Cambrésis, et Flaumont (59) au sud-est, dans l'Avesnois, pourrait traduire l'existence de voies importantes proches. En fait, de véritables « pénétrantes » au sein d'un territoire par ailleurs assez reclus en raison du caractère méfiant du peuple nervien. Ces deux forteresses auraient alors servi de points de rassemblement et de défense à proximité de deux entrées majeures du sud de la Nervie, places-fortes par ailleurs disposées respectivement face à leurs remuants voisins atrébatés et viromandues, probables auteurs des rapines dénoncées par ces mêmes Nerviens, mais devenus néanmoins en -57 leurs alliés pour un temps contre les Romains sur le *Sabis* ...
- (16) Selon Dion Cassius, César aurait préféré utiliser un cavalier allié « *sachant la langue des Gaulois* » plutôt que de faire confiance au messager nervien de Cicéron. Histoire romaine, L,X,9.
- (17) Frontière suivant la vallée de l'Eau d'Heure en Belgique.
- (18) Il est étonnant que l'arrivée de César n'ait pas été portée plus tôt à la connaissance des assiégeants belges car autant de jours de marche en Atrébatie et en Nervie pouvaient difficilement échapper à la population. Sur cette question, Dion Cassius indique que César, souhaitant tomber inopinément sur

l'ennemi, « *ne marchait que la nuit et passait le jour dans des lieux où aucun regard ne pouvait le découvrir* » - Histoire romaine, L, XL, 10. Cette mention, à rapprocher de celle relative au « *cavalier allié* » (cf. note 16), confirmerait selon nous, par son extrême précision, que l'historien, qui rédige plus de deux siècles après les faits, aurait bien disposé d'une source distincte de celle de César, en particulier celle d'un officier témoin des événements. D'après certains auteurs, il pourrait s'agir de Lucius Aélius Tubero qui, avant la guerre des Gaules, avait servi sous les ordres du frère cadet de Cicéron en Asie et semble aussi avoir été marié à sa fille. Au moins à ces deux titres, il a probablement recueilli directement les détails de l'épisode de -54 et ce d'autant qu'il a écrit plus tard une oeuvre historique des origines de Rome jusqu'à son époque, (oeuvre perdue), de laquelle seraient tirées les précisions de Dion Cassius. Prenant le parti de Pompée en -49, Tubero a ensuite combattu César à la Bataille de Pharsale en -48, obtenu le pardon de ce dernier, avant d'être assassiné en -43 sur ordre du second triumvirat et de Marc Antoine en qualité d'« ennemi de César », comme furent assassinés la même année et pour la même raison, l'orateur Cicéron et son frère Quintus, l'ancien légat de César. Guiseppe Zecchini - Cassio Dione e la guerra gallica di Cesare - Milan - 1978 - 241 p. Source indépendante également admise par Yann Le Bohec - César chef de guerre - Editions du rocher - 2007 - p.490.

- (19) Cette information implique que César utilise cette partie d'itinéraire pour la première fois et que celle-ci n'a pas de rapport avec la route suivie en -57 vers l'Est et les Atuatuques, située probablement plus au nord le long de la Sambre. Dans cette partie de la Fagne, deux cours d'eau affluents de la Sambre et transversaux par rapport à l'axe d'arrivée des Romains, la Thure et, à un degré moindre la Hantes, présentent des profils susceptibles de correspondre à ce passage du texte.
- (20) Cette victoire, décrite par l'auteur comme facile, pose ici un vrai problème de crédibilité. Comment en effet concevoir qu'une troupe de 7 000 hommes ait pu aussi aisément se défaire de 60 000 ennemis, même par un recours à la ruse ? Ce rapport de force est d'ailleurs strictement le même que lors de l'assaut nervien du *Sabis* trois ans plus tôt (60 000 nerviens / 2 légions), et l'on imagine ce qu'il serait advenu des légions de -57 si des renforts n'étaient pas arrivés. Ou les chiffres ont été considérablement grossis ici, ou toutes les forces belges n'avaient pas été envoyées devant César pour maintenir actif le siège de Cicéron, voire peut-être les deux possibilités.
- (21) La victoire de César a été annoncée à Labienus par les Rèmes sur un rythme de 10 km/h en 9 heures sur une distance de 60 miles (90 km) (B.G.V.53).
- (22) « *Atuatuca Tungrorum* » - Chef-lieu des Tongres, nom de peuple qui succède à celui des Eburons . (On se reportera à la partie « *Atuatuca à Tongres ?* »).
- (23) Camille Jullian - Histoire de la Gaule - 2<sup>ed</sup>. TIII. 1920 - p.383.
- (24) La lieue gauloise de 2 222 m est une romanisation de la lieue initiale, réalisée pour des raisons pratiques de conversion : cette lieue vaut ainsi une fois et demi la valeur du mile romain (1480 m). Selon les régions, la lieue de l'indépendance est comprise entre 2 400 et 2 500 m. Gallia N°56 -1999.
- (25) « *après-demain* » (B.G.V.30) : donc deux jours si les propos ont été tenus dans la journée, trois peut-être, car les discussions entre les deux légats se sont prolongées jusqu'au milieu de la nuit. Dans ce dernier cas, le rythme quotidien de marche serait de l'ordre d'une trentaine de miles romains dans l'hypothèse d'une source en « lieues gauloises ».
- (26) Camille Jullian avait proposé, en partant de Tongres, les environs de Mouzon, hypothèse devenue traditionnelle, à une quinzaine de km au sud-est de Sedan - Camille Jullian.op.cit.p.382. En tout état de cause, dix jours après le désastre d'*Atuatuca* César n'était pas encore au courant des événements, et donc aussi Labienus, qui n'aurait pas manqué de l'informer. La « *poignée d'hommes...* » qui « *... à travers les bois et sans connaître le chemin...* » (B.G.V.37) réussit à prévenir Labienus aura mis à minima ce délai pour gagner et traverser dans sa largeur cette partie de la forêt des Ardennes. Cet élément confirmerait que la distance serait effectivement plus importante que les « *50 miles* » et « *un peu plus* » du texte : l'hypothèse d'environ 100 miles, soit près de 150 km, expliquerait mieux la durée de ce périple.
- (27) Le *Belgium*, abordé par ailleurs, est un terme plusieurs fois utilisé par César, ainsi que par Hirtius ( livre VIII) semble désigner une région particulière de la Belgique, au sud - ouest, impliquant au moins les Atrébates, les Ambiens, les Bellovaques et les Suessions.
- (28) Croisement proche du camp de Cicéron ?
- (29) Pierre Leman - A la recherche des voies romaines dans le Nord-Pas-de-Calais - Editions Avril - 2010 - p.20.
- (30) Dion Cassius précise en effet qu'il était déjà sur la route de l'Italie et avait « *rebroussé chemin à marches forcées* » à la nouvelle des événements. Histoire romaine, L, XL, 9. En outre, le légat Sabinus, semble aussi en être convaincu ; « *César, selon lui, était parti pour l'Italie* » (B.G.V.29).